

MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES

DIRECTION DES ARCHIVES

CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES

PROTECTORAT FRANÇAIS EN TUNISIE

CABINET DIPLOMATIQUE

SEJOUR ET CIRCULATION DES ETRANGERS

[1862] 1943-1958 [1974]

1TU/200/2/1-163

Répertoire numérique

établi par Emmanuelle Jeannin, adjointe administrative principale de 2ème classe de chancellerie encadrée par Blandine Morin, chargée d'études documentaires.

NANTES, 2012, 2018

Introduction

1-Identification

1-1-Référence

FRMAE/1TU/200/2

1-2-Intitulé/analyse

Archives du Cabinet diplomatique de la Résidence générale de France en Tunisie – Étrangers, séjour et circulation

1-3-Dates

[1862] 1943-1958 [1974]

1-4-Niveau de description

Sous-série

1-5-Importance matérielle et support

164 articles, soit 23,50 m.l.

2-Contexte

2-1-Nom du producteur

Protectorat français en Tunisie – Résidence générale - Cabinet diplomatique

2-2-Histoire administrative

Le bureau diplomatique de la Résidence générale prend le nom de Cabinet diplomatique en avril 1945 (note de service de la Résidence générale n° 2565 du 21 avril 1945). Il est chargé des rapports avec le corps consulaire étranger et, d'une manière générale, des questions concernant les étrangers. Il a également la charge des affaires italiennes de mars 1944 au 30 juin 1945, date à laquelle le bureau des Affaires italiennes est détaché temporairement du Cabinet diplomatique (note de service de la Résidence générale n° 3691 du 30 juin 1945).

En novembre 1949, suite à la réorganisation des services de la Résidence générale, il devient la section diplomatique du Cabinet civil. Ses attributions (note de service du 6 novembre 1949) sont les suivantes : rapports avec le corps consulaire étranger, surveillance des colonies étrangères au point de vue politique et économique, application du traité de paix avec l'Italie, étude et projets de réforme concernant le régime des étrangers et la législation de la nationalité, rapports avec le clergé anglican, grec et russe.

2-3-Historique de la conservation

Les dossiers sont arrivés au CADN en janvier 1997 dans le 5ème versement du protectorat français en Tunisie au sein d'une série « J » intitulée sommairement « Dossiers de police et visa ».

2-4-Modalités d'entrée

Archives rapatriées de l'ambassade de France à Tunis.

3-Contenu et structure

3-1-Présentation du contenu

Cette sous-série traite essentiellement du séjour et de la circulation des étrangers en Tunisie de 1943 à 1956. On y trouve des instructions de demandes de visas formulées pour des déplacements collectifs (tourisme, manifestations sportives) mais surtout une grande proportion de dossiers individuels d'Italiens, particulièrement surveillés à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

Dès la libération de la Tunisie, les autorités d'Alger et la Résidence générale se sont préoccupées de la "question italienne" en Tunisie. Les principes d'un plan complet destiné à éliminer l'influence italienne en Tunisie sont posés par la Résidence et approuvés par le Commissariat aux Affaires étrangères. Une série de mesures visant les personnes et leurs biens sont prises : internements, expulsions, interdiction d'exercice de certaines professions, travail obligatoire, réquisitions, mises sous séquestre. (1TU/1V/2396 bis).

Les dossiers nominatifs (individuels en grande majorité, mais on trouve également des dossiers par famille) sont une source d'information sur la communauté italienne restée en Tunisie ou cherchant à y revenir entre mai 1943 (entrée des Alliés) et 1956 (indépendance de la Tunisie). Certains dossiers, qui courent sur plusieurs années, contiennent des informations très précises sur un individu ou une famille ainsi que sur leurs biens qu'ils détiennent.¹

Ces dossiers ont continué d'être exploités par l'ambassade et le consulat de France en Tunisie jusque dans les années 1970.

3-2-Evaluation, tris et éliminations, sort final

Ces dossiers ont été retrouvés dans un très mauvais état, lors d'une mission d'archives à l'ambassade de France en Tunisie en avril 1995. Les documents, placés dans une cave, le plus souvent sans conditionnement, se sont dégradés peu à peu du fait de l'humidité. La moitié des documents contenus dans cette pièce a été éliminée sur place.

Une deuxième série d'élimination ciblée sur des a été effectuée lors du classement au CADN, l'état matériel de certains dossiers ayant été jugé irrécupérable (2,34 ml.).

3-3-Accroissement

Fonds clos

3-4-Mode de classement

D'une façon générale, les dossiers ont été conservés dans l'ordre de classement dans lequel ils sont arrivés à Nantes. Ils ont fait l'objet d'un premier récolement au CADN par Sylvie Binio en 2012.

Les dossiers nominatifs, classés par ordre alphabétique sont séparés en deux parties : les Italiens d'une part, les autres nationalités et les apatrides d'autre part. Quelques dossiers d'Italiens trouvés parmi les dossiers des ressortissants d'autres nationalités ont été reclassés dans la première partie.

¹ On note l'existence d'un sous-dossier sur l'aménagement du quartier de la Petite Sicile à Tunis dans le dossier du Baron Carlo Fasciotti (1TU/200/2/39), un autre sur la concession d'exploitation des "Thonaires tunisiennes" dans le dossier des frères Parodi (1TU/200/78), un dossier concernant Maurizio Valensi (futur maire de Naples)

Il est à noter que les dossiers d'Italiens portent tous une référence composée de l'initiale du nom de famille suivie d'un numéro d'ordre. Quelques fiches fantômes renvoyant à une référence de dossier plutôt qu'à un nom sont présentes dans les dossiers. Bien qu'il n'ait pas été trouvé de fichier correspondant, on peut tout de même supposer que les dossiers étaient classés à l'origine par référence.

4-Conditions d'accès et d'utilisation

4-1-Conditions d'accès

Les documents sont soumis aux délais de communicabilité des archives publiques.

4-2-Conditions de reproduction

La reproduction est libre pour les documents communicables sous réserve du respect du règlement de la salle de lecture.

4-3-Langue et écriture des documents

Les documents sont en français, quelques documents en italien.

4-4-Caractéristiques matérielles et contraintes techniques

Compte tenu de leur état matériel, certains dossiers doivent faire l'objet de restauration pour être communiqués en salle de lecture.

4-5-Instruments de recherche

Répertoire numérique

5-Sources complémentaires

5-3-Sources complémentaires

- 1^{er} versement du protectorat français en Tunisie : 1TU/1V/2128-2143 (affaires italiennes), 2337-2396bis (Cabinet diplomatique)
- supplément au 1^{er} versement du protectorat français en Tunisie : 1TU/1S/10 (cabinet diplomatique).
- 2^{ème} versement du protectorat français en Tunisie : 1TU/2V/314-325 (affaires italiennes), 340-343 (passeports et visas), 352-361 (étrangers, apatrides).
- Service des renseignements généraux de Tunisie – dossiers thématiques : 1TU/701/1/1-163
- Service des renseignements généraux de Tunisie – dossiers individuels : 1TU/701/2

5-4 Bibliographie

- La Barbera Serge, 2005. « Ambiguïtés relationnelles entre communautés française et italienne dans la Tunisie coloniale autour de la Seconde Guerre mondiale ». *Outre-Mers*. Tome 92, n°346-347, p.279-290 [CADN, PER 99]
- Rainero Romain H., 2002. *Les Italiens dans la Tunisie contemporaine*. Paris : Publisud, 251 p. [CADN, 8°4777]
- Martin Jean-François, 2003. *Histoire de la Tunisie contemporaine : de Ferry à Bourguiba 1881-1956*. Paris : L'Harmattan, 275 p. [CADN, 8°6445]
- Valenzi Maurizio, 2014. *J'avoue que je me suis amusé. Itinéraires de Tunis à Naples*. Paris : L'Harmattan, 128 p. Histoire et perspectives méditerranéennes [CADLC, Y 3409]

Sommaire

Immunités et privilèges du corps consulaire étranger	1TU/200/2/1
Circulation des personnes, visas	1TU/200/2/1-4
Dossiers nominatifs Italiens	1TU/200/2/5-113
Dossiers nominatifs autres nationalités et apatrides	1TU/200/2/114-163

Répertoire numérique

<u>1TU/200/2/1</u>	<u>Immunités et privilèges du corps consulaire étranger</u>	
	Généralités : correspondance	1951, 1954
	Convention consulaire franco-italienne : note, textes des conventions du 26 juillet 1982 et du 25 juin 1954, demande de franchise consulaire	1862, 1954, 1956
	Convention consulaire franco-espagnole : texte de la convention du 7 janvier 1862	1862
	Convention consulaire franco-hellénique : texte de la convention du 7 janvier 1876	1876
	Convention consulaire franco-britannique : texte de la convention du 31 décembre 1951, demande de franchise consulaire	1951, 1956
	Franchises et cartes d'identité consulaires : cahier d'enregistrement des bénéficiaires de franchises consulaires ; liste et cahier d'enregistrement des bénéficiaires de cartes d'identité consulaire ; demandes individuelles de cartes d'identité consulaire	1949-1956
<u>1TU/200/2/1</u>	<u>Circulation des personnes, visas</u>	
1TU/200/2/1	Feuilles de voyage pour ressortissants italiens expulsés de la Régence	
	Correspondance générale	1949
	Demandes nominatives	1951-1952
	Visas : dossier de principe	
	Visas accordés directement par Tripoli à l'occasion des fêtes de l'Aïd el Seghir : télégrammes, formulaires de demande de visa	1956
	Demandes présentées par des Italiens instruites par la Sûreté nationale et renvoyées au gouvernement tunisien pour attribution après l'indépendance	1956
<u>1TU/200/2/2-4</u>	<u>Visas collectifs</u>	
	Correspondance, télégrammes diplomatiques, notes, formulaires de demande de visa	
1TU/200/2/2	Ressortissants espagnols et portugais en contrat de travail avec la société <i>Les Madragues tunisiennes</i> (contient également des listes du personnel et des notices de renseignement)	1952-1956
	Foire internationale de Tunis de 1956	1956
	Société Delga-Novial	1955
	Personnel de la Linee Aeree Italiana (contient des listes du personnel naviguant)	1954-1955
	Institut international des châteaux historiques	1956
	Visas accordés à des Italiens travaillant en Irak	1956

<u>1TU/200/2/2</u>	<u>Visas collectifs pour équipes sportives</u>	
	Gala de boxe du 21 avril 1956	1956
	Equipe de football égyptienne Ennadi el Ahli	1956
	Championnat de cross-country	1956
	Concours hippique international	1955
	Tournoi international de tennis	1955
	Match de football France contre Tunisie	1955
	Equipe de football autrichienne Rapid	1955
	Équipe libyenne de basket-ball Ittihad	1955
	Equipe de water-polo	1955
	Course organisée par l'Automobile Club	1955
<u>1TU/200/2/3-4</u>	<u>Visas collectifs pour voyages organisés touristiques</u>	
1TU/200/2/3	Correspondance sur les visas touristiques collectifs	1953-1955
	Croisière s/s SAGA du 19 février 1956	1956
	Touristes allemands	1955
	Voyage organisé par la Banque de Sicile à Tripoli	1955
	Institut archéologique allemand	1955
	Fêtes Latines Alger	1955
	Membres d'équipage du navire <i>Tilikum</i>	1955
	Etudiants de la Société des électriciens allemands	1955
	Voyage organisé pour des professeurs et étudiants de l'université de Cagliari	1955
	Voyage organisé pour 11 touristes allemands	1954
	Ressortissants autrichiens	1954
	Touristes allemands invités par OFITEC (Office de tourisme et de l'expansion commerciale de la Tunisie)	1954
	Touristes finlandais	1954
	Invités du Rotary-Club	1954
	Groupe de professeurs et d'élèves des écoles de Pantalleria	1954
	Touristes allemands	1954
	Camp de toile (prolongation de visa pour M. YATROU, ressortissant grec, architecte du camp)	1954
	Artistes allemands ayant un engagement au casino du Belvédère à Tunis	1953
	Touristes autrichiens	1953
1TU/200/2/4	Amtliches bayeriches reiseburo	1954
	Agence Witte	1953
	De Martinoff - Agence Rapid-Voyages	1953
	Agence Tourisme Tunisie	1954
	Agence de tourisme A.L.T.A. (Tripoli)	1954
	Agence de voyage Touropa	1955
	Voyage organisé en Libye pour 37 ressortissants libyens, italiens et grecs	1956
	Voyage organisé par la Société allemande des échanges internationaux de jeunes	1956

	Bureau de voyage Austriatours	1956
	Journalistes et reporters allemands	1951
	Inauguration de l'église russe de Tunis	1956
	Groupe touristique de l'Union de la jeunesse catholique allemande	1956
	Centre allemand d'échanges internationaux	1956
	Agence Hiersemann de Munich	1954-1956
<u>1TU/200/2/5-163</u>	<u>Dossiers nominatifs</u>	
<u>1TU/200/2/5-113</u>	<u>Italiens</u>	
	Formulaires de demandes de visas, correspondances, notes d'informations et de renseignement, actes d'état civil, attestations et certificats de nationalité, transcriptions de courriers interceptés par les services de sécurité, copies de jugement...	
1TU/200/2/5	AB. à AG.	1943-1956
1TU/200/2/6	AI. à ALB.	1943-1956
1TU/200/2/7	ALC. à ALO.	1943-1956
1TU/200/2/8	ALP. à ANCON.	1943-1956
1TU/200/2/9	ANCOR. à ANZ.	1943-1956
1TU/200/2/10	AP. à AR.	1943-1955
1TU/200/2/11	AS. à AVE.	1943-1956
1TU/200/2/12	AVI. à BATO.	1943-1956
1TU/200/2/13	BATT. à BE.	1943-1956 [1974]
1TU/200/2/14	BOC. à BONA.	1943-1956
1TU/200/2/15	BOND. à BONOMO F.	1941-1956
1TU/200/2/16	BONOMO G. à BOSCO.	1943-1958
1TU/200/2/17	BOSI. à BRIGNONE G.	1944-1956
1TU/200/2/18	BRIGNONE J. à CALTAGI.	1943-1956
1TU/200/2/19	CALTAGI. à CAMPA.	1943-1958
1TU/200/2/20	CAMPI. à CANNAS.	1943-1957
1TU/200/2/21	CANNAT. à CARAC.	1943-1956

1TU/200/2/22	CARAD. à CARONIA F.	1943-1956
1TU/200/2/23	CARONIA G. à CASANO E.	1943-1956
1TU/200/2/24	CASANO F. à CASTRO.	1943-1956
1TU/200/2/25	CASTRON. à CHIORB.	1943-1956
1TU/200/2/26	CHIORI. à CIR.	1943-1956
1TU/200/2/27	CIS. à COLO.	1943-1956
1TU/200/2/28	COLT. à CONTI.	1943-1958
1TU/200/2/29	CONTO. à CORSINI G.	1943-1956
1TU/200/2/30	CORSINI I. à COS.	1943-1956
1TU/200/2/31	COT. à CUD.	1943-1957
1TU/200/2/32	CUF. à CUZ.	1943-1956
1TU/200/2/33	DA. à DI L.	1943-1956
1TU/200/2/34	DI M. à DI NA.	1943-1956
1TU/200/2/35	DI NI. à DI STEF.	1943-1956
1TU/200/2/36	DI STEP. à ERM.	1943-1956
1TU/200/2/37	ERN. à FADDA C.	1943-1956
1TU/200/2/38	FADDA E. à FASCE.	1939-1956
1TU/200/2/39	FASCI. à FERRAG.	1943-1956
1TU/200/2/40	FERRAN. à FICH.	1943-1958
1TU/200/2/41	FICI. à FL.	1943-1956
1TU/200/2/42	FOC. à FOR.	1943-1956
1TU/200/2/43	FOS. à FR.	1943-1956
1TU/200/2/44	GAL. à GARO.	1943-1956 [1974]
1TU/200/2/45	GARR. à GENN.	1943-1956
1TU/200/2/46	GENO. à GIACA.	1943-1956

1TU/200/2/47	GIACC. à GIAV.	1943-1956
1TU/200/2/48	GIG. à GIUL.	1943-1956
1TU/200/2/49	GIUM. à GRAM.	1943-1956
1TU/200/2/50	GRAN. à GRU.	1943-1956
1TU/200/2/51	GUA. à GUG.	1943-1956
1TU/200/2/52	GUI. à GUZ.	1943-1956
1TU/200/2/53	HA. à IN.	1943-1956
1TU/200/2/54	JA. à LAPI.	1943-1956
1TU/200/2/55	LAPL. à LEONA.	1943-1957
1TU/200/2/56	LEONE. à LIS.	1943-1956
1TU/200/2/57	LIT. à LOMBARDI.	1943-1956
1TU/200/2/58	LOMBARDO. à LO PIC.	1943-1956
1TU/200/2/59	LO PIN. à LUCCA.	1943-1956
1TU/200/2/60	LUCCH. à LUZ.	1943-1958
1TU/200/2/61	MAC. à MAG.	1943-1956
1TU/200/2/62	MAI. à MANDI.	1943-1956
1TU/200/2/63	MANDO. à MANU.	1943-1956
1TU/200/2/64	MANZ. à MARO.	1943-1957
1TU/200/2/65	MARR. à MATR.	1943-1956
1TU/200/2/66	MATT. à MAZ.	1943-1956
1TU/200/2/67	MEZ. à MILAN.	1943-1956
1TU/200/2/68	MILAZ. à MIZ.	1943-1956
1TU/200/2/69	MOC. à MONTAL.	1943-1958
1TU/200/2/70	MONTAN. à MORD.	1943-1956
1TU/200/2/71	MORE. à MOS.	1943-1956

1TU/200/2/72	MOT. à MU.	1943-1956
1TU/200/2/73	NA. à NO.	1943-1956
1TU/200/2/74	OB. à OLIVIA.	1943-1956
1TU/200/2/75	OLIVIE. à OZ.	1943-1956
1TU/200/2/76	PAC. à PALOMBIE.	1943-1958
1TU/200/2/77	PALOMBIN. à PARIE.	1943-1957
1TU/200/2/78	PARIN. à PASS.	1936-1956
1TU/200/2/79	PAST. à PEDUZ.	1943-1956
1TU/200/2/80	PEG. à PERNE.	1943-1956
1TU/200/2/81	PERNI. à PEZ.	1944-1956
1TU/200/2/82	PI. à POG.	1943-1956
1TU/200/2/83	POLE. à POLL.	1943-1956
1TU/200/2/84	PON. à PROT.	1943-1956
1TU/200/2/85	PROV. à PULI.	1943-1957
1TU/200/2/86	PULL. à QU.	1943-1956
1TU/200/2/87	RAB. à RAL.	1943-1956
1TU/200/2/88	RAM. à REM.	1943-1958
1TU/200/2/89	REN. à RIZZI.	1943-1956
1TU/200/2/90	RIZZO. à RIZZU.	1943-1958
1TU/200/2/91	ROM. à ROP.	1943-1956
1TU/200/2/92	ROS. à RUBIN.	1943-1956
1TU/200/2/93	RUBIO. à RUS.	1943-1956
1TU/200/2/94	SAL. à SAND.	1942-1956
1TU/200/2/95	SANF. à SANZ.	1943-1956
1TU/200/2/96	SAP. à SAV.	1943-1956

1TU/200/2/97	SB. à SCAR.	1943-1956
1TU/200/2/98	SCAS. à SCHIAN.	1933-1956
1TU/200/2/99	SCHIAR. à SCIAL.	1941-1956
1TU/200/2/100	SCIAM. à SC.	1943-1958
1TU/200/2/101	SE. à SH.	1943-1957
1TU/200/2/102	SI. à SIMONE.	1943-1956
1TU/200/2/103	SIMONEL. à SORRENTINO A.	1938-1958
1TU/200/2/104	SORRENTINO C. à SPER.	1938-1957
1TU/200/2/105	SPEZ. à STI.	1943-1956
1TU/200/2/106	TE. à TI.	1943-1957
1TU/200/2/107	TOB. à TORTORA.	1942-1958
1TU/200/2/108	TORTORI. à TRI.	1943-1957
1TU/200/2/108 bis	TRO. à TU.	1943-1956
1TU/200/2/109	VAC. à VALENZA E.	1931-1956
1TU/200/2/110	VALENZA F. à VALENZAA.	1940-1958
1TU/200/2/111	VALENZI. à VE.	1930-1973
1TU/200/2/112	VIA. à VIS.	1943-1956
1TU/200/2/113	VIT. à VU.	1943-1956
1TU/200/2/114-163	Autres nationalités et apatrides Formulaires de demandes de visa, attestations de statut de réfugié politique, correspondance, notes d'information et de renseignement.	
1TU/200/2/114	AA. à AE.	1951-1956
1TU/200/2/115	AF. à ALH.	1952-1956
1TU/200/2/116	ALI. à AM.	1950-1956
1TU/200/2/117	AN. à AZ.	1943-1956

1TU/200/2/118	BAA. à BAV.	1950-1956
1TU/200/2/119	BAY. à BER.	1945-1956
1TU/200/2/120	BES. à BOT.	1950-1956
1TU/200/2/121	BOU. à BUB.	1943-1956
1TU/200/2/122	BUC. à CHA.	1949-1956
1TU/200/2/123	CHE. à CZ.	1944-1956
1TU/200/2/124	DA. à DEM.	1945-1956
1TU/200/2/125	DEN. à DOMA.	1950-1956
1TU/200/2/126	DOMB. à DZ.	1945-1956
1TU/200/2/127	EB à ELH.	1950-1956
1TU/200/2/128	ELI à EZ.	1951-1956
1TU/200/2/129	FA. à FI.	1945-1956
1TU/200/2/130	FL. à FU.	1944-1956
1TU/200/2/131	GA. à GH.	1945-1956
1TU/200/2/132	GI. à GOT.	1950-1956
1TU/200/2/133	GOU. à GVI.	1945-1956
1TU/200/2/134	HAA. à HAR.	1943-1956
1TU/200/2/135	JA. à KI.	1949-1956
1TU/200/2/136	KL. à KOP.	1943-1956
1TU/200/2/137	KOR. à KU.	1950-1956
1TU/200/2/138	LA. à LH.	1950-1956
1TU/200/2/139	LI. à LZ.	1950-1956
1TU/200/2/140	MAA. à MAN.	1950-1956
1TU/200/2/141	MAR. à MAZ.	1950-1956
1TU/200/2/142	MB. à MIK.	1952-1956

1TU/200/2/143	MIL. à MOHAMED BEN M.	1948-1956
1TU/200/2/144	MOHAMED BEN S. à MOR.	1950-1956
1TU/200/2/145	MOS. à MZ.	1950-1956
1TU/200/2/146	NA. à NI.	1949-1956
1TU/200/2/147	NO. à NU.	1950-1956
1TU/200/2/148	PA. à PI.	1950-1956
1TU/200/2/149	PL. à QU.	1951-1956
1TU/200/2/150	RA. à RENN.	1950-1956
1TU/200/2/151	RENO. à ROH.	1945-1956
1TU/200/2/152	ROI. à SALEH.	1950-1956
1TU/200/2/153	SALEM. à SCHANF.	1944-1956
1TU/200/2/154	SCHANT. à SCHO.	1951-1956
1TU/200/2/155	SCHR. à SEO.	1945-1956
1TU/200/2/156	SER. à STA.	1950-1956
1TU/200/2/157	STE. à SZ.	1951-1956
1TU/200/2/158	TA. à TRI.	(1943) 1949-1956
1TU/200/2/159	TRO. à UZ.	1951-1956
1TU/200/2/160	VA. à VO.	1949-1956
1TU/200/2/161	WA. à WE.	1950-1956
1TU/200/2/162	WI. à XU	1950-1956
1TU/200/2/163	YA. à ZW.	1950-1956

Table des matières

Introduction.....	3
Sommaire	5
Répertoire numérique.....	9
Table des matières.....	16